

Recours au médiateur de la consommation

Bien sûr, nos équipes sont à votre écoute 7 jours sur 7 pour répondre à toutes vos questions et vous apporter la réponse la plus adaptée à votre situation.

Si toutefois aucune solution amiable n'a pu être trouvée ou s'il n'y a eu aucune réponse à votre réclamation, en qualité de consommateur, **Vous ou votre Représentant Légal** pouvez saisir **l'entité de la Médiation de la Consommation** par internet ou par courrier postal en complétant un formulaire mis à disposition accompagné des documents étayant la demande.

Vous pouvez contacter **gratuitement le médiateur** suivant les modalités énumérées ci-après :

- Soit par écrit à : **Madame Eliane SIMON, médiateur**
Sas Médiation Solution
222 chemin de la bergerie
01800 Saint Jean de Niost
Tel. 04 82 53 93 06
- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr
- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site

<https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse du professionnel concerné,
- Le numéro de la convention : **CS000631/1912**
- Un exposé succinct des faits,
- La copie de la demande préalable adressée au professionnel



Habiter sa maison de retraite